



Vente d'un terrain

Par Vidock

Après la vente d'un terrain, combien de temps doit on attendre pour le versement de la vente? En sachant que c'est un terrain situé en Martinique. Les lois sont t elles les mêmes qu en métropole ?

Par Nihilscio

Bonjour,

Le notaire attend pour verser le prix de la vente que l'acte a été enregistré par le service de la publicité foncière. Cela ne prend pas plus de deux semaines. Il en est de même dans les départements d'outre-mer et en métropole.

Par Vidock

Un grand merci à vous